

**COMMUNE D'ARCHAMPS**

**DE2026040**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Délibération n° DE2026040**

Le 1<sup>er</sup> avril deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 27 mars 2026

**Présents :** David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Anaïs REY-LAESER, Anne RIESEN, Nathalie HERLEMONT, Philippe BAUDRION, Cyril KHAROUA.

**Absents excusés :** Alina STOIAN.

**Secrétaire de séance :** Vincent MAYET.

**Pouvoirs :**

- Alina STOIAN a donné pouvoir à Vincent MAYET.

**Désignation des représentants de la commune à l'association des communes forestières**

Monsieur le Maire explique que la commune d'Archamps adhère à la Fédération nationale des Communes forestières chargée notamment de représenter la commune et de faire valoir ses intérêts auprès des partenaires de la filière bois-forêt.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **DÉSIGNE** Amalia MARTINEZ comme membre titulaire,
- **DÉSIGNE** Jean-Baptiste GOIRAN comme membre suppléant,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre ces informations à l'association des communes forestières.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le Maire  
David ZAMOFING

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :  
Télétransmis en préfecture le :  
Affiché le :

